

ENCADRÉ INFORMATIF			
Taux d'intérêt annuels	Taux réguliers (en vigueur à l'émission de la carte sauf si un taux promotionnel s'applique)		
	Cartes	Achats	Transferts de solde et avances de fonds
	Taux réguliers : macrédit, Allure, Édition, MC1, ECHO remises, Escapade, Or OVATION, Platine, <i>World</i> et <i>World Elite</i>	20,99 %	22,99 %
	Taux réduits : Allure, Édition	14,5 %	14,5 %
	Taux réguliers : Syncro	Taux de base + 4 % (taux minimum : 8,9 %)	Taux de base + 8 % (taux minimum : 12,9 %)
	Le taux de base est le taux d'intérêt annuel variable que la banque annonce publiquement de temps à autre comme taux de référence servant à établir le taux d'intérêt sur ses prêts à demande en dollars canadiens. Pour le connaître, composez le 1 888 622-2783 (sans frais) ou visitez bnc.ca. Les taux minimums apparaissant ci-dessus sont les taux d'intérêt en vigueur en date du 1^{er} août 2019 .		
	Taux de majoration Les taux d'intérêt augmenteront si vous n'effectuez pas votre paiement minimum, à la date d'échéance indiquée sur le relevé, 2 fois sur une période de 12 mois. Tout défaut de paiement sur une période de 12 mois est compté, même s'il a déjà servi au calcul d'une période de majoration ou s'il est survenu pendant une telle période. Pour toutes les cartes (sauf la carte Syncro) : les taux d'intérêt augmenteront à 25,99 % pour les achats et à 27,99 % pour les transferts de solde et les avances de fonds. Pour la carte Syncro : les taux d'intérêt en vigueur lors du 2^e défaut seront majorés de 9 % . Les taux majorés prendront effet lors de la 3^e période de relevé suivant le 2^e défaut et s'appliqueront au solde du compte tant que vous n'aurez pas effectué le paiement minimum à la date d'échéance indiquée sur votre relevé pendant 9 mois consécutifs. Par la suite, les taux réguliers s'appliqueront, même si un taux promotionnel ou réduit était en vigueur avant la majoration.		
Période sans intérêt/délai de grâce	Vous bénéficierez d'un délai de grâce d'au moins 21 jours sur les achats si le solde est réglé au complet au plus tard à la date d'échéance indiquée sur votre relevé. Aucun délai de grâce n'est accordé sur les transferts de solde et avances de fonds.		
Paie ment minimum	Si le solde de votre compte est inférieur à 10 \$, vous devez payer le solde en entier. Si vous résidez dans la province de Québec, votre paiement minimum correspond à 5 % du solde de votre compte plus tout montant en retard ou à 10 \$, soit le montant le plus élevé des deux. Si vous résidez hors-Québec, votre paiement minimum correspond à 2,5% du solde du compte de carte de crédit plus tout montant en retard ou 10 \$, soit le montant le plus élevé des deux.		
Opérations de change	<ul style="list-style-type: none"> - Une transaction effectuée en devises étrangères apparaît à votre relevé en dollars canadiens. - Pour convertir le montant d'une transaction en devises étrangères en dollars canadiens, nous utilisons le même taux de change que nous payons à <i>Mastercard Worldwide</i> à la date à laquelle la transaction est inscrite au compte. Ensuite, des frais de 2,5 % sont appliqués sur le montant converti en dollars canadiens. - Le taux de change applicable est celui en vigueur au moment de l'inscription de la transaction à votre relevé, qu'il s'agisse d'un débit ou d'un crédit. Le taux de change applicable à un débit ou à un crédit peut cependant être différent. 		
Frais annuels	Cartes	Carte principale	Carte additionnelle
	macrédit, MC1, Édition et Allure avec remise en argent, taux régulier	0 \$	0 \$
	ECHO remises, Édition et Allure avec remise en argent, taux réduit	30 \$	0 \$
	Escapade, Édition et Allure avec Plan récompenses À la carte, taux régulier	30 \$	0 \$
	Édition et Allure avec Plan récompenses À la carte, taux réduit	60 \$	0 \$
	Syncro	35 \$	0 \$
	Or OVATION	95 \$	35 \$
	Platine	89 \$	35 \$
	<i>World</i>	115 \$	35 \$
	<i>World Elite</i>	150 \$	50 \$
	Les frais annuels sont portés au 2^e relevé suivant l'émission de votre carte, que votre carte soit activée ou non et, par la suite, une fois par an à la date d'anniversaire de votre 2^e relevé.		
Autres frais	Frais de dépassement de limite : <ul style="list-style-type: none"> › 0 \$ (Québec) › 29,00 \$ (Hors-Québec) Chargés une fois par période de facturation lorsque le solde excède la limite (1). 		
(1) Ne s'applique pas à la carte <i>World Elite</i> .			

Demande de carte additionnelle sur compte existant

Correspondance : F A

En lettres moulées et à l'encre noire svp

Numéro de carte Banque Nationale existante du titulaire principal : 5 2 5 8

1. Renseignements personnels du titulaire principal

Tous les champs sont obligatoires sauf indication contraire

<input type="checkbox"/> M. Prénom et nom	Date de naissance	Numéro d'assurance sociale ² (facultatif)
<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de téléphone à domicile	Le compte téléphonique est au nom du :	Occupation
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Titulaire principal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :	<input type="text"/>
Adresse (Numéro civique et rue)	App. Ville	Province
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		Code postal
		<input type="text"/>

2. Renseignements personnels de l'utilisateur autorisé

<input type="checkbox"/> M. Prénom et nom	Date de naissance
<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="text"/>
Adresse (Numéro civique et rue)	Province
<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Code postal
	<input type="text"/>
Lien avec le titulaire	Numéro de téléphone à domicile
<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone (travail/autre)
	<input type="text"/>

3. Assurance paiement carte de crédit

Le titulaire principal désire adhérer à l'assurance paiement carte de crédit. Cette assurance facultative prévoit le remboursement, en tout ou en partie, du solde à régler de son compte, selon ce qui est prévu au certificat d'assurance.³

Plan Distinction Plan Régulier Plan Autonome Plan 65 +

Signature du titulaire principal

4. Transfert de solde

Je demande que le solde des cartes de crédit dont le numéro apparaît ci-dessous soit transféré à mon compte de carte de crédit de la Banque Nationale.⁴ Seules les cartes de crédit non émises par la Banque Nationale sont visées par cette section. Chaque montant indiqué ci-dessous ne peut être inférieur à 250 \$.

Nom de l'émetteur	Montant	\$	Numéro de la carte
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Nom de l'émetteur	Montant	\$	Numéro de la carte
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>

5. Important • Signature obligatoire

Je demande l'émission d'une carte additionnelle au nom de tout utilisateur autorisé identifié dans cette demande, lequel m'a autorisé à faire cette demande en son nom. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de cette demande et je les accepte. Ainsi, je reconnais que je serai le seul responsable envers la banque du remboursement des montants portés au compte de carte de crédit, y compris tout montant résultant de l'utilisation du compte par un utilisateur autorisé.

Je confirme que les informations fournies dans la présente demande sont exactes. J'accepte que la banque recueille, utilise et communique mes renseignements personnels aux fins décrites dans les conditions générales, sous réserve du droit de retrait qui y est prévu. **J'accepte plus particulièrement que la banque consulte occasionnellement mon dossier de crédit auprès des agences d'évaluation du crédit et utilise les renseignements s'y trouvant.** Par ailleurs, je confirme avoir informé l'utilisateur autorisé des collectes, utilisation et communication de ses renseignements personnels décrites aux conditions générales et avoir obtenu son consentement à cet égard.

Je comprends que les marchands peuvent encourir des frais d'acceptation plus élevés pour les cartes World et World Elite.

Signature du titulaire principal _____ Date _____

Réservé à la Banque:

Numéro d'employé: Nom du conseiller: _____
Transit: Numéro client FCC:

Cette demande peut être transmise à l'adresse suivante : Service des cartes, 600, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1569-1, Montréal (Québec) H3B 9Z9.

- Sous réserve de l'approbation de crédit de la banque.
- La divulgation du numéro d'assurance sociale est facultative. Voir l'usage que la banque peut en faire à la rubrique « Collecte, utilisation et communication de renseignements personnels » à la page suivante.
- Un mois après l'adhésion à l'assurance, la prime d'assurance mensuelle indiquée aux conditions générales s'appliquera selon le plan choisi. Cette prime sera portée au compte et apparaîtra au relevé de compte mensuel. Si le solde est à zéro à la date du relevé, le titulaire n'aura pas de prime à payer, mais la couverture subsistera. Pour être admissible à cette assurance, le titulaire principal doit être âgé de 18 à 80 ans (selon le plan) et être domicilié au Canada au moment de la demande.
- Les transferts de solde sont traités en avances de fonds et sont assujettis à la convention de carte de crédit. Entre autres, les intérêts sur le montant des avances de fonds commencent à courir à partir de la date de l'avance de fonds, jusqu'à la réception du paiement complet. La banque se réserve le droit de refuser tout transfert de solde.

Conditions générales

Responsabilité du titulaire principal

En tant que titulaire principal du compte de carte de crédit, je comprends que je suis responsable envers la banque de toutes les obligations prévues à la convention de carte de crédit. Entre autres, je suis responsable de rembourser tout montant porté à mon compte de carte de crédit, y compris un montant résultant de l'utilisation du compte par un utilisateur autorisé.

Convention de carte de crédit

La convention de carte de crédit me sera transmise avec la carte de crédit. Je comprends que la 1^{ère} utilisation du compte de carte de crédit à la suite de l'envoi de la convention, d'un avis de modification ou d'un avis de renouvellement confirme que j'accepte les modalités de cette convention.

Collecte, utilisation et communication de renseignements personnels

Collecte

Pour m'offrir ses produits et services, la banque doit recueillir des renseignements personnels à mon sujet et au sujet de l'utilisateur autorisé. Elle le fait directement auprès de moi, mais aussi auprès des agences de renseignements et d'évaluation du crédit ainsi que, au besoin, auprès d'autres sources. Ces sources incluent d'autres institutions financières, des registres publics, des autorités et organismes réglementaires, des assureurs, des employeurs, des professionnels et les personnes désignées à titre de référence.

Utilisation

Les renseignements personnels que la banque recueille lui servent principalement à :

- m'identifier, entre autres à l'aide de mon numéro d'assurance sociale si je l'ai fourni, identifier l'utilisateur autorisé et s'assurer que nos renseignements soient à jour
- évaluer ma situation financière et mon admissibilité continue à la carte de crédit, y compris auprès des agences d'évaluation du crédit
- me fournir ainsi qu'à l'utilisateur autorisé, de façon continue, les services reliés à la carte de crédit
- faire les enquêtes et vérifications nécessaires pour protéger la banque, l'utilisateur autorisé et moi-même contre les erreurs et la fraude, y compris auprès des marchands
- gérer ses risques et respecter ses obligations juridiques et réglementaires
- maintenir l'intégrité du processus d'octroi de crédit

Communication

Je comprends que, pour servir à ces fins, mes renseignements personnels et, dans une moindre mesure, ceux de l'utilisateur autorisé devront être communiqués :

- aux filiales de la banque (mise à jour, gestion des risques, conformité)
- aux organisations et personnes mentionnées comme autres sources ci-dessus (identification, évaluation de ma situation financière, enquête, conformité, maintien de l'intégrité du processus d'octroi de crédit)

Traitement et stockage des renseignements personnels à l'extérieur du Canada

Mes renseignements personnels et ceux de l'utilisateur autorisé pourront être traités et stockés à l'extérieur du Canada et seront donc assujettis aux lois et droits d'accès des autorités de ces pays étrangers, y compris les États-Unis.

Marketing

Sauf si je lui communique mon refus, la banque pourra utiliser mes renseignements personnels pour me proposer ses autres produits et services de même que ceux de ses filiales et partenaires d'affaires privilégiés*, que ce soit par la poste, par téléphone, par voie électronique (comme le courriel), aux adresses et numéros que je lui aurai fournis. La banque pourra aussi les communiquer à ses filiales et partenaires d'affaires privilégiés, dans la mesure permise par la loi, pour que ceux-ci puissent me proposer leurs propres produits et services de la même manière. Je pourrai demander de ne pas recevoir ces offres promotionnelles lorsque j'activerai ma carte ou en tout temps par la suite, en avisant la banque par téléphone, de Montréal, au **514 394-1427** ou, de l'extérieur, au **1 888 622-2783**, ou en passant en succursale.

Informations supplémentaires

Je reconnais que la convention de carte de crédit qui me sera envoyée avec ma carte comporte des informations supplémentaires sur la portée de mon consentement et celui de l'utilisateur autorisé et sur nos droits en matière d'accès et de rectification des renseignements personnels. Je m'engage à communiquer ces informations supplémentaires à l'utilisateur autorisé.

Tableau d'exemples des frais de crédit calculés sur une période de 30 jours

Taux d'intérêt annuel	Solde moyen	
	500 \$	3 000 \$
8,9 %	3,66 \$	21,95 \$
14,5 %	5,96 \$	35,75 \$
20,99 %	8,63 \$	51,76 \$
22,99 %	9,45 \$	56,69 \$
25,99 %	10,68 \$	64,08 \$
27,99 %	11,50 \$	69,02 \$

Assurance paiement carte de crédit (APCC)

Cette assurance facultative est assujettie aux modalités du certificat d'assurance. En tant que titulaire principal du compte de carte de crédit, je comprends que je suis l'assuré de la police d'assurance. Cette assurance peut, entre autres, garantir les paiements mensuels minimums ou rembourser le solde du compte de carte de crédit, selon les modalités décrites ici :

Âge - Admissibilité à l'adhésion	Plan Distinction		Plan Régulier		Plan Autonome		Plan 65 +
	18 à 64 ans						
Taux de primes par tranche de 100 \$ de solde à régler sur le compte de carte de crédit, à la date du relevé mensuel	1,20 \$ plus taxes applicables		0,99 \$ plus taxes applicables		0,79 \$ plus taxes applicables		0,69 \$ plus taxes applicables
Protection et prestations payables							
Décès Fin de protection en fonction de l'âge	Max. 25 000 \$ Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ De 71 ans à 80 ans	Max. 10 000 \$ Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ De 71 ans à 80 ans	Max. 10 000 \$ Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ De 71 ans à 80 ans	Max. 10 000 \$ 80 ans
Décès accidentel Fin de protection en fonction de l'âge	Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ Sans égard à l'âge	Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ Sans égard à l'âge	Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit Jusqu'à 71 ans	Max. 10 000 \$ Sans égard à l'âge	Max. 10 000 \$ Sans égard à l'âge
Diagnostic de maladies graves (cancer, AVC, crise cardiaque) Fin de protection en fonction de l'âge	Max. 25 000 \$ 71 ans		Non couvert		Non couvert		Non couvert
1 ^{er} diagnostic de cancer Fin de protection en fonction de l'âge	Non couvert		Max. 10 000 \$ 71 ans		Max. 10 000 \$ 71 ans		Non couvert
Mutilation accidentelle Fin de protection en fonction de l'âge	Max. 25 000 \$ 71 ans		Max. 10 000 \$ 71 ans		Max. 10 000 \$ 71 ans		Non couvert
Invalidité Paiement mensuel : le plus élevé entre 10 \$ et : Fin de protection en fonction de l'âge	20 % du capital assuré Max. 25 000 \$ 71 ans		10 % du capital assuré Max. 10 000 \$ 71 ans		10 % du capital assuré Max. 10 000 \$ 71 ans		Non couvert
Perte involontaire d'emploi Paiement mensuel : le plus élevé entre 10 \$ et : Fin de protection en fonction de l'âge	20 % du capital assuré Max. 25 000 \$ 65 ans		10 % du capital assuré Max. 10 000 \$ 65 ans		Non couvert		Non couvert
Événements de vie Fin de protection en fonction de l'âge	100 \$ par événement Max. 1 événement par année 71 ans		Non couvert		Non couvert		Non couvert

Je peux résilier cette assurance en tout temps en communiquant avec l'assureur au numéro indiqué ci-après ou en lui transmettant une demande de résiliation. Pour obtenir plus de renseignements ou faire une demande de réclamation, je peux composer le **1 877 871-7500**. L'assurance paiement carte de crédit est assujettie à **des restrictions et exclusions**. Les modalités complètes du régime sont décrites dans le certificat d'assurance qui me sera transmis pour examen. Pour les résidents du Québec, le guide de distribution m'est remis et est également disponible en tout temps à l'adresse <https://www.bnc.ca/particuliers/cartes-credit-mastercard/assurance-paiement.html>. Assureur : Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

^{MD} Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Corporation. Usager autorisé : Banque Nationale du Canada.

* Nos partenaires d'affaires privilégiés sont des entreprises bien établies et soigneusement choisies. La liste de ces partenaires d'affaires privilégiés et de nos filiales est disponible sur le site [bnc.ca](https://www.bnc.ca) ou en communiquant sans frais au **1 888 622-2783**.